

Un professeur de l'École nationale d'administration publique a très bien traduit récemment, dans un article paru dans un quotidien, le phénomène par lequel on est passé de l'état providence à l'état précautioneux. Dieu sait que je partage son point de vue. On tatawine tellement face à l'implantation de projets qu'il faut que le promoteur démontre une détermination et une santé de fer pour passer au travers.

C'est à croire que la démocratie à outrance n'est guère mieux qu'un régime dictatorial. Dans les deux cas, l'immobilisme prend place. Ce qui n'augure rien de bon pour la population.

L'État est devenu précautioneux, entre autres, parce que trop de groupes, à un certain moment, sans qu'on sache pourquoi, se sont mis à prendre et à occuper l'avant scène. Une de leurs cibles favorites: la protection de l'environnement. Si on avait que cette préoccupation, ce serait fort louable. Mais le problème, c'est que sous le couvercle de la protection de l'environnement, on dissimule des intérêts qui vont à l'encontre de l'intérêt collectif. Bien sûr, il faut accepter que la démocratie a un prix mais il faut éviter que cela en fasse partie.

Quand je vois l'action que mènent les groupes d'opposants à Rabaska, sans vouloir accuser qui que ce soit, il reste que néanmoins je m'interroge. Il semble même que, pendant assez longtemps, les médias aient, eux-mêmes, été dupés. Pour s'en rendre compte, il aura fallu que des citoyens, pour le projet Rabaska, se mobilisent par le biais d'un regroupement populaire. Il y aura eu, par la suite, des reportages nous présentant la

réalité de manière encore plus convaincante. Pourtant, bien avant cela, il y a eu des sondages qui indiquaient clairement qu'une majorité était en faveur du projet Rabaska.

Il faut voir aussi que ces groupes peu nombreux utilisent tous les fonds gouvernementaux pour occuper les tribunes et ce, au frais de la princesse. Et lorsque des méchants groupes capitalistes veulent faire voir l'autre côté de la médaille, il ne reste plus rien.

Je trouve quelque peu révoltant que ces petits groupes veuillent contrôler la majorité de la population. Pourtant, les médias ont fait mention, et c'est pour cela que l'avis de recevabilité a été émis, que le promoteur avaient répondu aux questions des spécialistes des différents ministères. Mais, rien à faire, les opposants maintiennent leur position. Ils ont même eu le culot de demander à ce que le groupe de citoyens formé en faveur de Rabaska, débattre du projet avec eux en public. Mais à quoi cela aurait-il pu bien servir ? Il n'y a qu'eux qui possèdent la vérité et qui ont les véritables experts. Les ministères regorgeraient-ils d'incompétents ? Permettez-moi d'en douter.

Évidemment, il ne faut pas non plus faire preuve de laxisme et accepter tout projet, sous prétexte qu'on y voit une perspective de développement économique et de création d'emplois. À cet égard, il y a eu des abus dans le passé. Ce n'est guère sans rien que nous sommes aux prises avec de sérieux problèmes environnementaux. Mais, comme dans tout, trop c'est comme pas assez. Certes, des mécanismes de contrôle doivent voir à ce que le développement économique s'opère de manière harmonieuse, tant d'un point de vue

environnemental que d'un point de vue social. D'ailleurs, le BAPE ne fait-il pas partie de ces dits mécanismes ?

Personnellement, je considère que dans ce dossier, tout a été suffisamment dit et écrit pour que mon opinion soit claire et précise. On doit encourager l'implantation du port méthanier à Lévis pour les raisons suivantes :

- la satisfaction du ministère de Développement durable et de l'Environnement quant aux réponses du promoteur,
- la création d'emplois,
- l'ampleur de l'investissement.

*Steve Lavallière*

Steve Lavallière